

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: → Éducateurs de la Nouvelle-Écosse (M-12)
EXPÉDITRICES: → Sandra McKenzie et Joan Ling
DATE: → → Le 25 septembre 2017
OBJET: → → Normes d'enseignement pour 2017-2018

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) et le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse (NSTU) se sont associés en partenariat pour relancer les normes d'enseignement pour la Nouvelle-Écosse en 2017-2018.

Ces normes d'enseignement ont été introduites en septembre 2016, l'objectif initial étant de faire en sorte qu'elles soient pleinement mises en œuvre en 2017. L'année scolaire 2016-2017 a été très perturbée et le lancement de ces normes d'enseignement ne s'est pas fait de façon cohérente et efficace. Lors de cette année de discussions, nous souhaitons vous inviter à participer à des conversations positives avec vos collègues et avec votre administration sur les normes d'enseignement et à concevoir pour ces normes une mise en œuvre dans laquelle tout le monde se sent bien soutenu.

Les normes d'enseignement sont les fondements qui serviront à susciter des changements positifs dans notre système éducatif. Nous avons déjà commencé le travail de refonte des programmes de baccalauréat en éducation et d'agrément des facultés d'éducation dans les universités. Les discussions sur les normes d'enseignement de cette année serviront également à orienter l'élaboration de nouveaux processus pour l'évaluation des enseignants et de nouveaux programmes de formation pour les enseignants.

Les normes d'enseignement fourniront un cadre pour conduire les éducateurs à participer, à la fois individuellement et collectivement, à des discussions sur les pratiques exemplaires dans l'enseignement et dans l'apprentissage. Ces discussions et ce travail de réflexion sur ce qui fait la qualité de l'enseignement nous aideront à réaliser notre objectif d'amélioration de la motivation et des résultats des élèves. Il est important de donner aux éducateurs le temps de réfléchir aux normes d'enseignement et l'occasion de faire part de leurs réactions.

Nous vous demandons, dans votre rôle d'éducatrice ou d'éducateur aux niveaux allant de la maternelle à la 12^e année, de bien vouloir participer aux conversations sur les normes d'enseignement. Nous avons demandé aux directions générales des conseils scolaires et aux directions des écoles de veiller à ce que

des plages de temps soient prévues pour ces discussions. Les documents sur les normes d'enseignement sont disponibles sur le site [ÉduPortail](#), ainsi que sur le site du NSTU.

Il nous faut vos commentaires et suggestions sur les normes d'enseignement pour veiller à ce qu'elles correspondent à une vision collective de ce qui constitue un bon enseignement. Nous prévoyons de mettre en place des démarches officielles pour recueillir vos commentaires et vos suggestions. Vous pouvez aussi envoyer vos commentaires à tout moment à l'adresse de courriel teachingstandards@novascotia.ca.

Si vous avez des questions ou préoccupations, vous pouvez communiquer avec les responsables de ce travail, à savoir Mme Paula Hayden, du MEDPE, à l'adresse paula.hayden@novascotia.ca, et Mme Anne Rodrigue, du NSTU, à l'adresse arodrigue@staff.nstu.ca.